

NOTICE D'ENTRETIEN

ENTRETIEN USUEL

L'entretien usuel est l'entretien qui permet de maintenir les toilettes propres pour les usagers. Une brosse et un seau d'eau de 2 à 5 litres suffisent pour nettoyer les parties soumises aux salissures, comme pour les toilettes à chasse d'eau.

L'utilisation de produits d'entretien est possible car les eaux de lavage vont rejoindre les eaux usées de la maison et n'iront pas dans le local de compostage. Pensez tout de même à l'action des produits utilisés sur votre système de traitement des eaux usées de votre habitation.

Le tapis des toilettes est la partie la plus salissante, il faudra le nettoyer toutes les semaines ou toutes les 2 semaines selon vos exigences.



Vous remplissez le seau d'eau et vous versez lentement l'eau sur le tapis en actionnant la pédale, jusqu'à détremper tout le tapis.

Ensuite vous brossez le tapis avec la brosse à WC en actionnant la pédale tout en versant de temps en temps un peu d'eau pour le rincer.

Dès que vous avez fait le tour du tapis, il est propre.



ENTRETIEN TECHNIQUE

1 | LE DÉPLACEMENT DES MATIÈRES À COMPOSTER

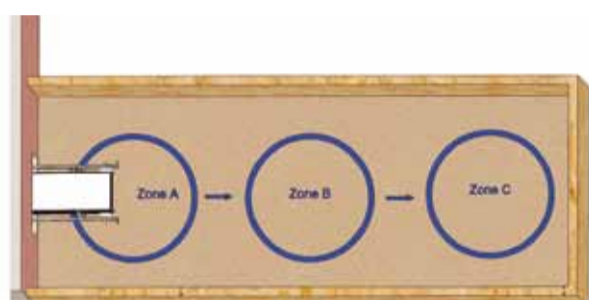
Le local de compostage intègre 3 zones :

Zone A : arrivée des matières sous l'extrémité du tapis

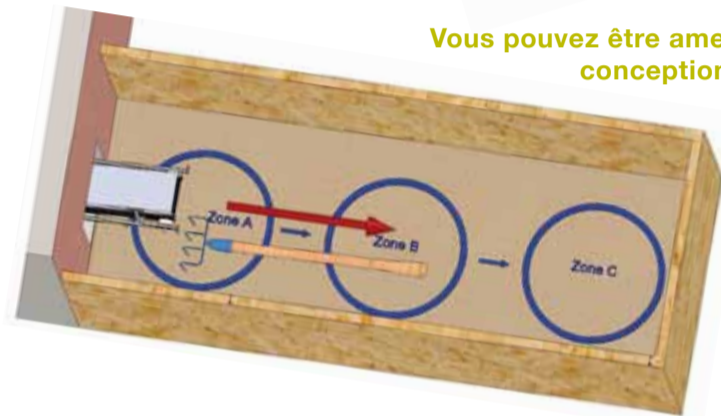
Zone B : première zone de compostage

Zone C : zone de compostage final et stockage

Les matières sont déplacées avec un croc à fumier. Pensez à arrondir les dents du croc à fumier pour éviter de percer la bâche au sol du local de compostage lors des déplacements de matières.



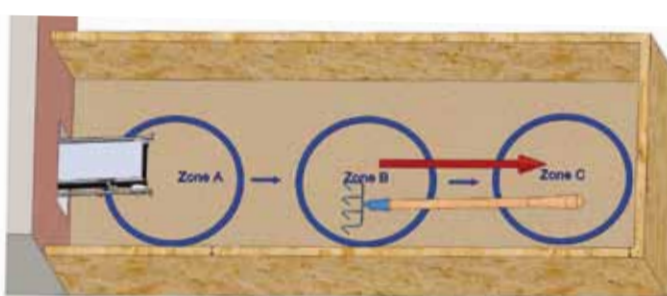
En passant par la porte du local, déplacez ce qui est sous l'arrivée du tapis (zone A) vers la zone B.



Vous pouvez être amené à le faire plusieurs fois par an en fonction de la conception du local et de la fréquentation des toilettes. Il est conseillé de surveiller le fonctionnement tous les 3 mois la première année afin de définir la fréquence d'intervention nécessaire.

Puis déplacez ensuite les matières de la zone A vers la zone B.

Si vous souhaitez prélever du compost pour votre jardin, faites le uniquement dans la zone C et avant de déplacer les matières de la zone B vers la Zone C.



1 fois par an, déplacez d'abord les matières de la zone B vers la zone C.

Arrosez les matières dans les zones B et C avec un seau d'eau (5 à 10 litres par tas).



Recouvrez ensuite la zone C avec un plastique ou de la paille afin de maintenir l'humidité dans cette partie, indispensable à la survie des lombrics.

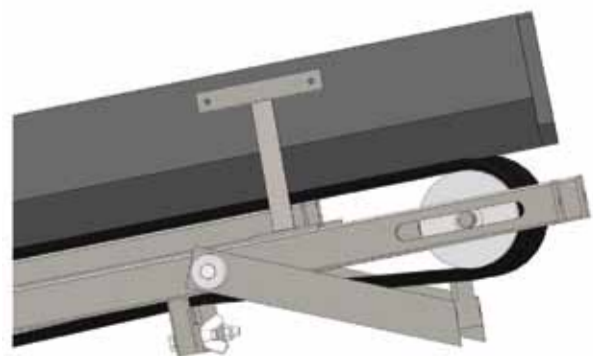


Les lombrics ne seront introduits dans le local de compostage qu'après 6 mois à 1 an de fonctionnement des toilettes, et uniquement dans la zone C ou dans la Zone B. Une vingtaine de lombrics sont suffisants pour ensemercer votre compost.

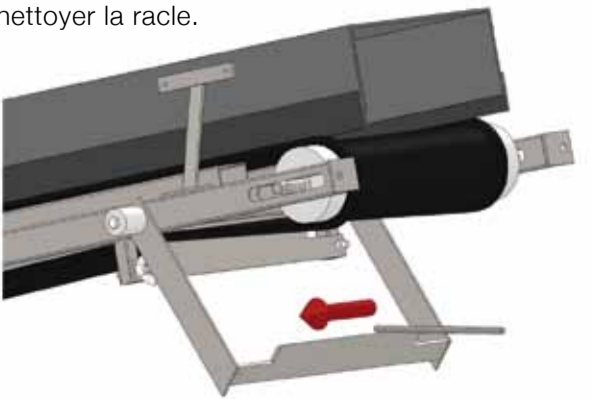
2 | L'ENTRETIEN DES RACLES

Le tapis est équipé de 2 racles à son extrémité pour le nettoyer au mieux.

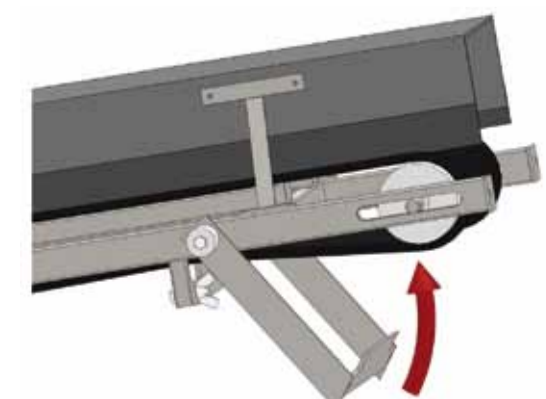
La racle 1 est à nettoyer dès que vous déplacez le tas de la zone A vers la zone B. Elle est montée sur ressort et il suffit d'appuyer dessus pour la décoller du tapis.



Utilisez un petit morceau de bois ou un outil pour nettoyer la racle.



Relâchez là ensuite ; elle est en bonne position

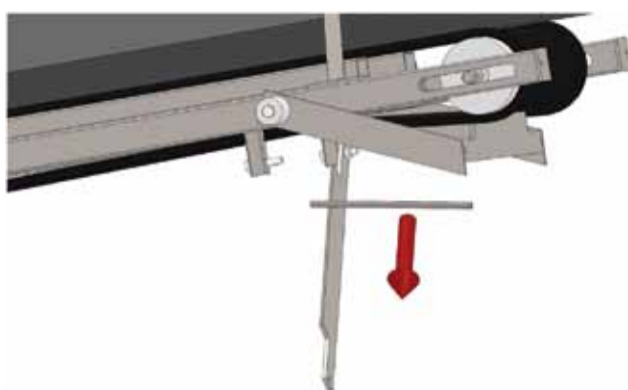


La racle 2 ne se nettoie qu'une fois par an.

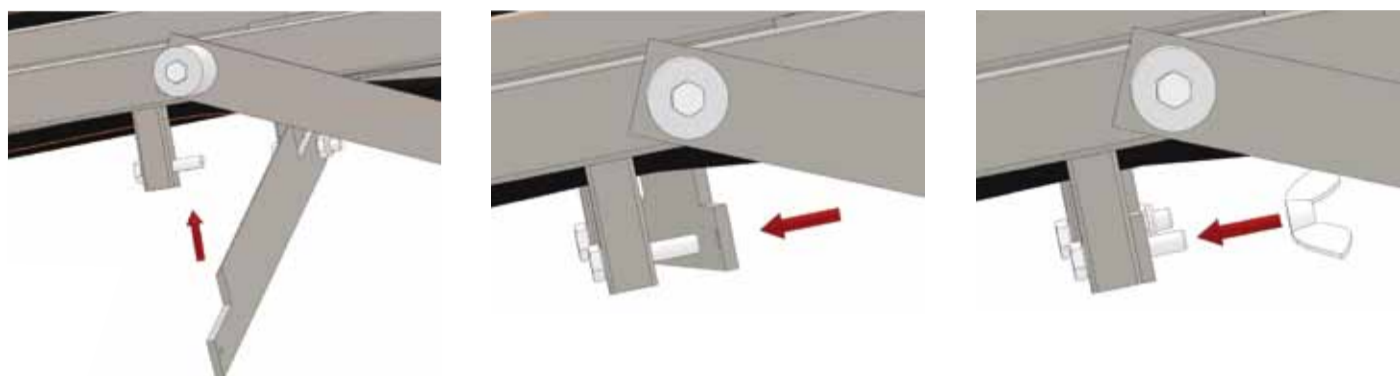
Dévissez l'écrou à ailettes sans le faire tomber et sortez la racle de la vis.



Nettoyez la racle avec un outil.



Remettez la racle dans la vis et revissez l'écrou à ailettes.



3 | LE NETTOYAGE DU BAC À URINE

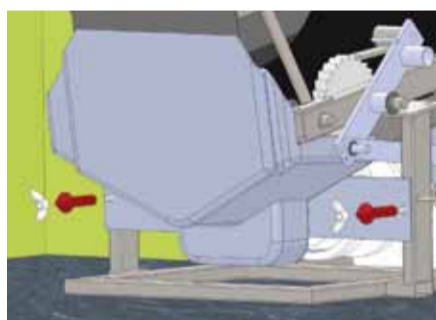
Il est important de nettoyer le bac à urine 1 fois par an. On accède au bac à urine par les toilettes.

Avant de démonter le bac, versez un petit seau d'eau dans vos toilettes pour remplacer l'urine du siphon par de l'eau.

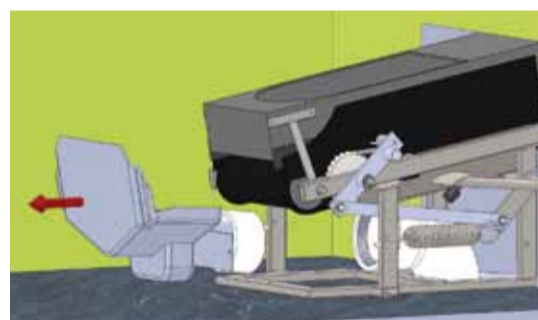
Retirez le siège des toilettes ainsi que la pièce de jonction du siège au tapis.



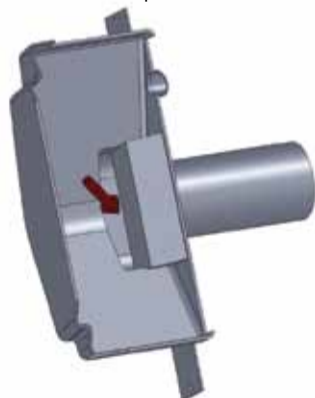
Dévissez les 2 écrous à ailettes



Retirez le bac lentement ; il doit se déconnecter du réseau des eaux usées au niveau du joint caoutchouc.



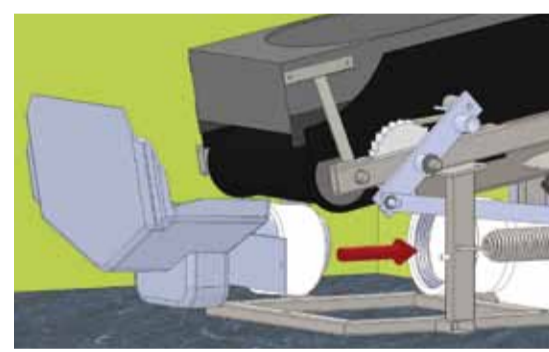
Nettoyez bien le fond du bac et particulièrement le siphon.



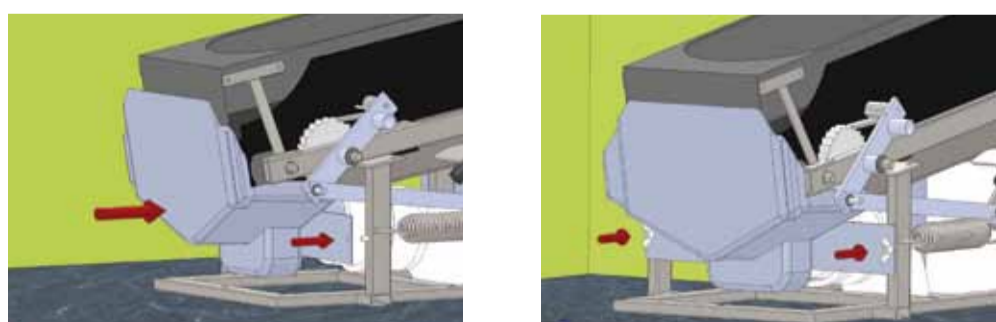
Graissez le joint du tuyau d'évacuation



Remontez le bac sans forcer sur les pattes de fixation qui sont souples et peuvent casser.



Entrez les vis dans les trous du bac à urine et revissez les écrous à ailettes.



Reposez la pièce de liaison et remettez le siège en place en faisant attention de bien le positionner au niveau de la pédale.



4 | NETTOYAGE DU VENTILATEUR D'EXTRACTION.

Tout ventilateur doit être contrôlé 1 fois par an.

Si vous êtes sur un système centralisé (ventilation double flux, ...), faites l'entretien préconisé par le fabricant.

Sinon, nettoyez la grille anti-mouches et vérifiez que le ventilateur fonctionne sans bruit. En cas de doute, démontez-le et nettoyez l'intérieur avec un chiffon mouillé.

